



LA SOUS-TRAITANCE TRANSPORT DANS L'ENQUÊTE ANNUELLE D'ENTREPRISE 1998

Hubert PODEVIN

Tous les secteurs des transports font appel, à des degrés divers, à la sous-traitance. Ce phénomène est beaucoup moins développé parmi les entreprises de transports de voyageurs que parmi les entreprises de transport de marchandises. Certains sous-secteurs du transport de marchandises font plus souvent que d'autres le choix de sous-traiter une partie de leurs contrats. Ainsi, le transport routier de marchandises ou l'organisation de transport de fret recourent fréquemment à la sous-traitance. Et ce, en règle générale, d'autant plus que la taille de l'entreprise est importante.

L'enquête annuelle d'entreprise portant sur 1998 permet d'analyser la sous-traitance de prestations de transport¹ puisqu'il est demandé aux entreprises interrogées de répartir la partie du chiffre d'affaires relative à chacune de leurs activités de transports entre sous-traitance et activité exercée en propre, et ce quelle que soit la taille de l'entreprise. Il ne sera fait état que des secteurs pour lesquels les données disponibles ne posent aucun problème de secret statistique. C'est pourquoi les secteurs des transports ferroviaire et fluvial ont été exclus de cette étude.

Comme toutes les entreprises, les entreprises de transport exercent, outre leur activité principale de transport, plusieurs autres activités, comme par exemple des activités de commerce ou de prestation industrielle... Si l'on s'en tient aux seules activités de transport, le secteur du transport routier de marchandises interurbain est le plus important des secteurs des transports, avec un chiffre d'affaires en transports de 104 milliards de francs en 1998, devant les transports aériens et la messagerie.

Le recours à la sous-traitance est très variable d'un secteur à l'autre

Les taux de sous-traitance confiée (c'est-à-dire le rapport entre la sous-traitance transport confiée à une autre entreprise et le chiffre d'affaires en transport) varient considérablement selon les secteurs. En moyenne, les entreprises de transport ont recours à la sous-traitance pour 23 % de leur chiffre d'affaires. Les secteurs du transport de voyageurs ne font que rarement appel à des sous-traitants. En revanche, cette pratique est beaucoup plus développée parmi les entreprises de transport de marchandises. La part de la sous-traitance confiée à une autre entreprise dépasse la moitié du chiffre d'affaires en transport du secteur de l'organisation du transport de fret (composé de la messagerie, du fret express, de l'affrètement et de l'organisation des transports internationaux), ce qui est assez conforme à sa fonction. Ce taux dépasse même deux tiers dans le sous-secteur de l'affrètement.

La sous-traitance représente en moyenne environ 12 % du chiffre d'affaires en transport des entreprises de transport routier de marchandises. Au sein de cet ensemble, les comportements diffèrent d'un sous-secteur à l'autre. Ainsi, entre 13 % et 14 % du chiffre d'affaires des entreprises de transport routier de marchandises interurbain et des entreprises de déménagement sont réalisés en faisant appel à d'autres entreprises. En revanche, cette part n'est que de 8 % à 9 % pour les entreprises de transport routier de marchandises de proximité et les entreprises de location de camions avec conducteur.

¹ Une étude sur les résultats relatifs à la sous-traitance transport en 1997 a été publiée dans les Notes de Synthèse du SES n°125, septembre-octobre 1999.



ENTREPRISES

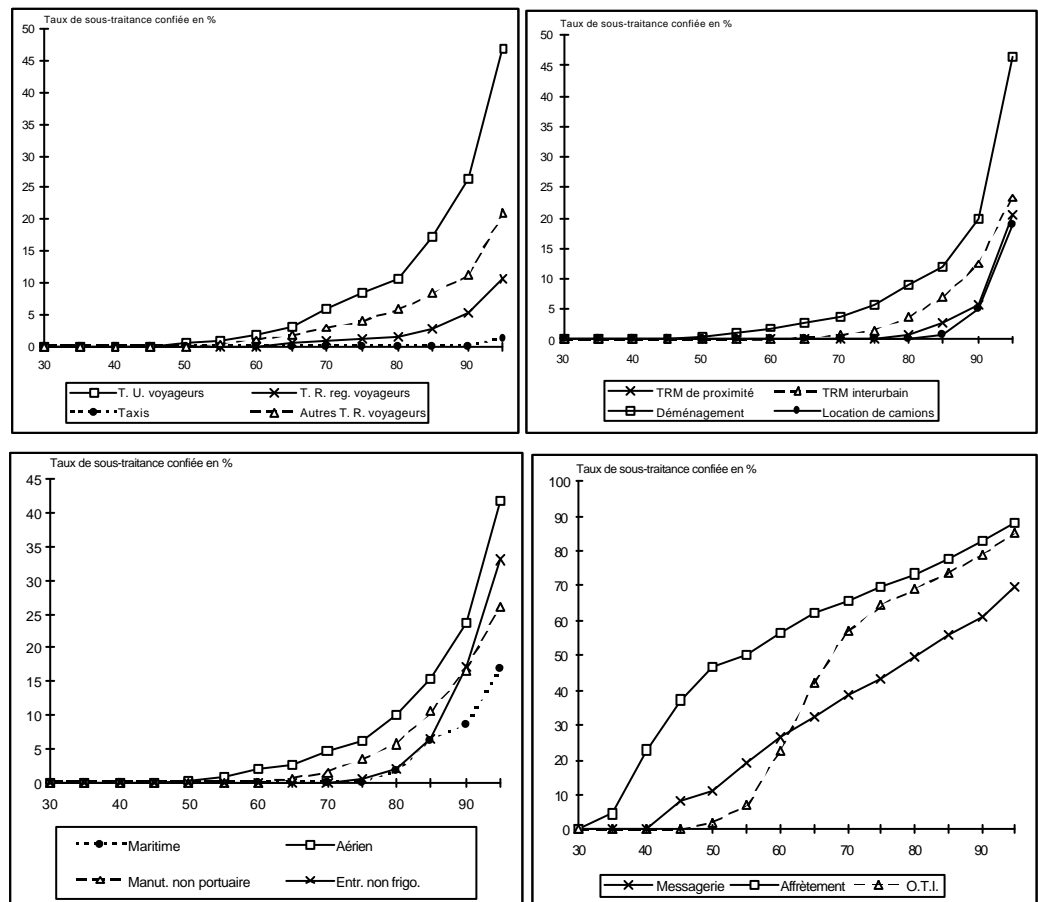
Tableau 1 : Taux de sous-traitance dans les principaux secteurs du transport

en milliards de francs et %

Secteurs	Codes NAF	Chiffre d'affaires		Chiffres d'affaires transports		Taux de sous-traitance transport confiée	
		1998	évolution 1997-1998	1998	évolution 1997-1998	1998	1997
Transports urbains de voyageurs	602A	31,7	10,2%	30,4	10,7%	3,6%	2,8%
Transports routiers réguliers de voyageurs	602B	15,5	-2,7%	14,9	-3,2%	5,1%	5,9%
Transports de voyageurs par taxis	602E	7,4	11,0%	7,2	11,5%	2,7%	2,0%
Autres transports routiers de voyageurs	602G	5,2	-3,6%	5,1	-3,7%	5,2%	5,5%
Transports routiers de marchandises de proximité	602L	47,8	12,4%	46,0	13,3%	9,0%	8,0%
Transports routiers de marchandises interurbains	602M	108,6	14,7%	104,1	14,1%	13,4%	14,1%
Déménagement	602N	6,6	14,2%	6,5	14,1%	13,8%	13,5%
Location de camions avec conducteur	602P	10,6	3,4%	10,0	4,5%	7,4%	7,2%
Transports maritimes et côtiers	611	25,4	-6,6%	24,7	-6,5%	7,7%	11,6%
Transports aériens	621-622	77,0	2,4%	73,6	2,0%	13,2%	12,0%
Manutention portuaire	631A	5,5	14,9%	5,4	14,7%	20,9%	21,6%
Manutention non portuaire	631B	3,3	8,5%	3,1	9,7%	7,8%	9,2%
Entreposage non frigorifique	631E	12,7	-4,0%	12,2	-4,6%	14,7%	17,0%
Messagerie, fret express	634A	59,5	11,5%	58,9	11,0%	50,3%	48,5%
Affrètement	634B	22,6	1,0%	22,0	0,9%	67,7%	70,2%
Organisation des transports internationaux	634C	45,4	4,4%	44,9	4,1%	54,9%	58,8%

Source : DAEI/SES Enquête annuelle d'entreprise

Graphiques 1, 2, 3 et 4 : Fonction de répartition des entreprises de transport selon leur taux de sous-traitance confiée en 1998



Source : DAEI/SES Enquête annuelle d'entreprise

Note de lecture : 70 % des entreprises de transports urbains de voyageurs ont un taux de sous-traitance confiée inférieur ou égal à 6 %.

T.U. voyageurs : Transports urbains de voyageurs

T.R. reg. voyageurs : Transports routiers réguliers de voyageurs

Autres T.R. voyageurs : Autres transports routiers de voyageurs

TRM : Transports routiers de marchandises

Manut. : Manutention

Entr. : Entreposage

O.T.I. : Organisation des transports internationaux

ENTREPRISES

Peu d'entreprises confient des prestations en sous-traitance

La proportion d'entreprises ne confiant aucune sous-traitance est importante. En 1998, entre 30 % (pour les transports urbains de voyageurs) et 92 % (pour les taxis) des entreprises de transports réguliers de voyageurs ne confient aucune de leurs prestations à un sous-traitant ; pour les entreprises de transport routier de marchandises, le pourcentage d'entreprises n'ayant pas recours à la sous-traitance varie de 42 % (pour les entreprises de déménagement) à 80 % (pour la location de camions avec conducteurs).

Tableau 2 : Concentration de la sous-traitance confiée selon les secteurs en 1998

Secteurs	Codes NAF	% de la sous-traitance du secteur gérée par		
		2% des entreprises du secteur	5% des entreprises du secteur	10% des entreprises du secteur
Transports urbains de voyageurs	602A	43%	61%	76%
Transports routiers réguliers de voyageurs	602B	62%	80%	91%
Transports de voyageurs par taxis	602E	88%	98%	100%
Autres transports routiers de voyageurs	602G	22%	52%	72%
Transports routiers de marchandises de proximité	602L	56%	85%	96%
Transports routiers de marchandises interurbains	602M	43%	65%	86%
Déménagement	602N	48%	59%	81%
Location de camions avec conducteur	602P	68%	85%	97%
Transports maritimes et côtiers	611	86%	98%	99%
Transports aériens	621-622	87%	96%	99%
Manutention non portuaire	631B	48%	66%	80%
Entreposage non frigorifique	631E	65%	89%	97%
Messagerie, fret express	634A	54%	73%	86%
Affrètement	634B	57%	71%	82%
Organisation des transports internationaux	634C	49%	65%	80%

Source : DAEI/SES Enquête annuelle d'entreprise

La sous-traitance confiée est le fait d'un petit nombre d'entreprises puisque, dans la plupart des sous-secteurs, la moitié de la sous-traitance est confiée par seulement 2 % des entreprises et, dans tous les cas, par moins de 5 % d'entre elles.

Les résultats détaillés selon les tailles des entreprises permettent de mieux appréhender les caractéristiques des entreprises qui confient à d'autres une partie de leur activité.

Tableau 3 : Taux de sous-traitance confiée selon le secteur et la taille de l'entreprise en 1998

en %

Secteurs	Codes NAF	moins de 6 salariés	de 6 à 9 salariés	de 10 à 49 salariés	de 50 à 199 salariés	de 200 à 499 salariés	plus de 499 salariés
Transports urbains de voyageurs	602A			8,3%	12,9%	7,9%	2,2%
Transports routiers réguliers de voyageurs	602B	21,7%	1,2%	5,0%	5,9%	2,9%	3,2%
Transports de voyageurs par taxis	602E	2,0%	5,8%	7,6%	9,7%		
Autres transports routiers de voyageurs	602G	5,4%	6,2%	5,1%	5,1%		
Transports routiers de marchandises de proximité	602L	5,1%	9,2%	9,6%	14,3%	20,3%	
Transports routiers de marchandises interurbains	602M	3,4%	9,6%	11,9%	18,0%	17,4%	14,7%
Déménagement	602N	10,0%	13,8%	13,9%	18,7%		
Location de camions avec conducteur	602P	3,3%	3,9%	6,7%	11,0%	9,1%	
Transports maritimes et côtiers	611	9,6%	18,1%	1,1%	3,7%	6,4%	9,6%
Transports aériens	621-622	5,7%	6,1%	8,3%	13,9%	7,8%	13,3%
Manutention non portuaire	631B	2,8%	13,6%	11,9%	4,3%	4,5%	
Entreposage non frigorifique	631E	6,1%	9,1%	6,7%	12,3%	23,5%	
Messagerie, fret express	634A	23,0%	57,6%	46,2%	47,5%	54,8%	50,5%
Affrètement	634B	40,8%	68,7%	73,5%	59,6%	54,3%	
Organisation des transports internationaux	634C	39,1%	57,9%	55,6%	57,9%	52,2%	55,1%

Source : DAEI/SES Enquête annuelle d'entreprise

Le recours à la sous-traitance croît généralement avec la taille de l'entreprise. Tous secteurs confondus, les entreprises de transport de moins de six salariés réalisent moins de 8 % de leur chiffre d'affaires en ayant recours à des confrères, alors que cette part s'établit à plus de 20 % en moyenne pour les entreprises de plus grande taille et même 28 % pour les entreprises de 200 à 499 salariés. Cette

ENTREPRISES

tendance s'observe généralement quel que soit le secteur, même si on observe parfois des taux de sous-traitance plus élevés parmi les entreprises de petite taille, comme dans les transports routiers réguliers de voyageurs.

Les grandes entreprises sous-traitent auprès des plus petites

Ainsi, dans le secteur le plus concerné par le phénomène, celui de l'organisation du transport de fret, les plus petites des entreprises sous-traitent 38 % de leur chiffre d'affaires à d'autres entreprises, soit une proportion largement inférieure aux 50 % à 62 % observés pour les entreprises plus importantes du secteur. De même, dans les transports routiers de marchandises, le taux de sous-traitance confiée par les entreprises de moins de six salariés est de 4,6 % en moyenne contre 17 % pour les entreprises de 50 à 499 salariés. En revanche, il est inférieur à 15 % pour les entreprises de plus de 499 salariés. Il est vrai que les chiffres d'affaires des grandes entreprises sont plus élevés, ce qui ne signifie nullement que la sous-traitance qu'elles confient soit faible en valeur absolue. Ainsi les entreprises de transport routier de marchandises de plus de 200 salariés confient-elles en sous-traitance plus du double de ce que confient les entreprises de moins de six salariés, bien que ces dernières soient trois cents fois plus nombreuses. Dans le sous-secteur du transport routier de marchandises interurbain, les entreprises de moins de six salariés sont 128 fois plus nombreuses que les entreprises de plus de deux cents salariés et confient sept fois moins de sous-traitance. En revanche, les petites entreprises de transport routier de marchandises de proximité confient deux fois plus de sous-traitance que les plus grandes des entreprises du secteur, mais elles sont 1 220 fois plus nombreuses.

Parmi les 2 % d'entreprises de transports routiers de marchandises interurbains confiant à elles seules 43 % de la sous-traitance du secteur, celles de plus de 200 salariés totalisent 35 % de la sous-traitance confiée (et 51 % du chiffre d'affaires). On y note également la présence de quelques entreprises de moins de six salariés, mais elles ne représentent que 1 % du chiffre d'affaires et 1,4 % de la sous-traitance confiée.

Dans les transports routiers de marchandises de proximité, le nombre d'entreprises de moins de six salariés présentes parmi les 2 % d'entreprises confiant le plus de sous-traitance est important. Elles représentent 68 % de ces entreprises, mais elles ne rassemblent que 26 % de la sous-traitance confiée. Les entreprises de plus de 200 salariés, nettement moins nombreuses, représentent 16 % de la sous-traitance (et 12 % du chiffre d'affaires).

Malheureusement, les données disponibles dans l'enquête annuelle d'entreprise ne permettent pas d'étudier de façon satisfaisante la sous-traitance reçue par les entreprises. Une étude des données très parcellaires issues de cette enquête montre que les taux de sous-traitance reçue décroissent avec la taille de l'entreprise. Les grandes entreprises agiraient donc plutôt principalement en tant que donneurs d'ordres et les plus petites le plus fréquemment en qualité de sous-traitants.

La sous-traitance existe dans tous les secteurs. Elle est notamment très présente dans les transports routiers de marchandises, en particulier dans les transports routiers de marchandises interurbains. En effet, l'activité de transport est soumise à d'importantes fluctuations. Ainsi, une entreprise ne dispose pas nécessairement de la capacité suffisante pour satisfaire à des demandes exceptionnelles. De la même façon, une entreprise, même d'importance, ne peut être présente dans toutes les régions. Désireuse de limiter au maximum les trajets à vide, elle peut préférer ne pas procéder elle-même à un transport qui l'obligerait à supporter un retour à vide et le confier à un sous-traitant. Cette pratique peut se reporter en cascade et finalement aboutir à confier le transport aux entreprises les plus petites.